



S' KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 9 / 112 / 2011

le 6 décembre 2011

La magie de Noël

Alors que la météo était encore d'automne, il y a quelques jours, la presse et les professionnels se mobilisaient déjà pour lancer la campagne de Noël et faire de la période de Noël à présent tout proche un moment d'exception, en vue de séduire des millions de familles et d'enfants, ainsi que les touristes.

En Alsace, l'ouverture officielle du Temps de Noël a été marquée, le 25 novembre dernier, par le démarrage des manifestations de Noël et par le lancement des illuminations dans les villes et villages.

On constate que les festivités liées à Noël ont pris un caractère profane et familial et sont de plus en plus déconnectées de la fête religieuse qui avec l'Avent, période de préparation à la venue du Christ, célèbre la Nativité, la naissance de l'Enfant Jésus.

Pour mémoire, cette année, l'église de Riedwihr n'accueillera pas les paroissiens pour la Messe de Minuit le 24, ni pour la Messe de Noël le 25 décembre : ils sont conviés à se rendre par exemple à Holtzwihr le 24/12 à 18H00 et le 25/12 à 10H30, ou à Grussenheim le 24/12 à 24H00. A noter que dans ces conditions, il n'est pas nécessaire que le Corps local des Sapeurs Pompiers assure la surveillance du village, dans la nuit du 24 décembre.

A Riedwihr, c'est le concert de l'Avent et de Noël, une manifestation culturelle et spirituelle de haut niveau, organisé par le Conseil de Fabrique, le 27 novembre dernier en l'église Ste Marguerite, et donné par la Chorale Mixte LA CANTELE d'Eguisheim, qui a ouvert la période de Noël.

La Commune participe également à cette fête de la lumière, par son investissement dans les illuminations de Noël ; cette année, le Conseil municipal a porté son effort dans les rues communales, sachant que l'une ou l'autre amélioration peut encore être effectuée à travers le village. Nul doute que les particuliers, si ce n'est déjà fait, auront plaisir à contribuer à la magie de Noël par les décorations de leur maison. A l'avance, un grand merci à vous.

Dimanche prochain, la municipalité aura également le plaisir de recevoir les aînés, le personnel communal et les forces vives associatives, lors d'un après midi convivial.

Mais en définitive, l'essentiel me semble être le message de Noël, que chacune et chacun peut s'approprier, celui lié à la naissance d'un enfant, qui invite à l'amour, à la tendresse, au partage et à la vie.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 2 décembre 2011 et informations diverses

- **Fixation du tarif des fermages communaux 2011** : au vu de l'indice des fermages constaté par arrêté préfectoral, les droits étant inchangés, le fermage est en légère hausse en 2011. Les valeurs locatives sont ainsi fixées à 1,229 €/are pour la catégorie inférieure, à 1,506 €/are pour la catégorie moyenne et à 1,784 €/are pour la catégorie supérieure.
- **Installation électrique à la mairie** : suite au problème de facturation de la consommation électrique de la sirène, le Conseil municipal a décidé de rationaliser l'installation électrique de la mairie et de la mettre en conformité ; ainsi, a-t-il retenu la proposition de raccordement électrique de ERDF pour un montant de 330,10 € et l'offre de Electro-Service Wolgensinger de Fortschwihr portant sur le tableau Mairie, le tableau Pompiers (rez-de-chaussée de la mairie) et la prise de terre pour un montant HT de 1 911,28 €, soit TTC de 2 285,89 €.
- **Avenant n° 01 au marché n° 02 Réseaux secs-aménagement de la rue et de la place de l'Église** : vu la demande de prestation supplémentaire (fourniture et pose de mâts « porte drapeaux »), pour un montant de HT 2 234 €, soit de TTC 2 671,86 €, le nouveau montant du marché est porté à 38 661,03 € TTC.
- **Acquisition d'un fourneau gaz pour la Salle des Fêtes, compte tenu de la vétusté de l'équipement en place** : le Conseil municipal a décidé de retenir l'offre du Comptoir Hôtelier Alsace de Colmar pour la livraison d'une gazinière pour un montant HT de 2 270,70 €

- **Logement du Presbytère :** considérant la prochaine vacance du logement du Presbytère et l'opportunité de mener une réflexion sur le devenir du bâtiment, le Conseil municipal a décidé la réalisation d'une étude pour la réhabilitation totale du Presbytère et à cet effet de consulter des bailleurs sociaux.
- **Réunion du 10 novembre 2011 de la Commission scolaire du Pays du Ried Brun :** M. Martin Klipfel, Maire de Grussenheim, remplace le regretté Jean-Michel Lodwitz à la tête de la Commission. Le Maire rend notamment compte des propositions de crédits pour l'année civile 2012.
- **Réunion du 16 novembre 2011 de l'ONF :** le Maire signale que l'aménagement forestier de la forêt domaniale de l'ORCH, qui portait sur la période 1990 -2009 est arrivé à expiration et que l'ONF travaille à sa révision. Bien qu'elles fassent partie du domaine privé de l'État, les procédures d'élaboration des aménagements des forêts domaniales prévoient d'organiser une réunion à l'intention des communes de situation et limitrophes de la forêt pour leur présenter les grandes lignes du projet de révision d'aménagement. Ainsi, l'ONF a présenté la forêt domaniale de l'ORCH, a effectué un état des lieux de la forêt et a signalé les orientations d'aménagement proposées (peuplements forestiers, préservation des milieux et des paysages, équilibre faune-flore, accueil du public) ; à noter l'incertitude liée à la menace de la chalarose du frêne apparue en 2008.
- **Réunion du 30 novembre 2011 du Bureau du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun :** le Maire évoque les principaux points à l'ordre du jour : - assainissement de Fortschwihr, emprunt pour solde des travaux de la 3^{ème} tranche ; - transfert des pouvoirs de police spéciale des maires dans le domaine de l'assainissement collectif et des déchets ménagers ; - intercommunalité : vu les prises de position des communes qui majoritairement ont souhaité un rapprochement avec la Communauté d'Agglomération de Colmar, le Président soumettra ce point au vote des délégués, lors de la réunion du Conseil de Communauté du 8 décembre ; par ailleurs les membres du Bureau sont favorables à la convention entre la CCPRB et la CAC, qui précise les conditions et modalités de financement des prestations du service de transport public urbain effectuées par la CAC au profit de la CCPRB, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 ; au-delà, si fusion, la CAC prendra directement en charge la dépense ; l'offre de transport en commun est donc maintenue en l'état, pour un coût de 272 644 €.

- **Les recettes de taxe et de location en 2011 :** taxe de séjour (467,70 €), emplacements publicitaires (295,50 €), bascule (57,50 €), frais de fonctionnement École primaire (3 841,92 €), locations : alambic (295,50 €), salle des fêtes et Marronniers (1 846 €), logements (8 998 €), terrains communaux (1 565,39 €).
- **Propreté des trottoirs :** l'attention des agriculteurs exploitant les parcelles à l'intérieur du village est appelée sur la nécessité de préserver la propreté des trottoirs, à l'occasion des travaux qu'ils y effectuent (moissons, labour...).
- **Responsabilité des parents d'élèves :** il est signalé que les enseignants assurent la surveillance des élèves dans la cour de l'école, à partir de 7H50 le matin, et de 13H45 l'après midi ; les enfants qui jouent dans la cour de l'école ou devant la salle des fêtes, voire sur la voie publique (avec ballon,...) avant ces horaires, sont sous la responsabilité des parents. Il est nécessaire d'y sensibiliser ces derniers, au vu des risques, notamment d'accidents, qu'encourent leurs enfants.
- **Don du sang :** une collecte de sang aura lieu le 15 décembre 2011, de 16H30 à 19H30 à la salle polyvalente de JEBSHEIM.

Remerciements du Conseil de Fabrique

Le concert en l'église de Riedwihr, dimanche le 27 novembre dernier, avec les quelques 80 choristes de LA CANTELE, sous la direction de Pierre-Paul SCHMITT, a connu un franc succès, bien mérité au regard de la qualité de la prestation.

Le Conseil de Fabrique remercie particulièrement la commune de Riedwihr pour la mise à disposition gracieuse des deux salles communales. Ses remerciements vont aussi à tous les bénévoles qui s'investissent et mettent leur temps et leur compétence au service du Conseil, aux équipes qui ont assuré le transport et le montage du matériel, à la fleuriste qui a décoré l'église, ainsi que les tables de la salle des fêtes, aux électriciens, aux jeunes qui dimanche matin ont mis en place les praticables, à ceux qui ont rangé et nettoyé l'église et les salles. Merci aux bénévoles « de la dernière minute » (chaises supplémentaires, aide au verre de l'amitié, etc...). Un grand merci (et coup de chapeau) à ces dames qui ont agrémenté le verre de l'amitié par des pâtisseries sucrées et salées du meilleur goût.

Prochain concert : dimanche 2 décembre 2012.

Association Croc'Livres

L'Association Croc'Livres lance un appel pressant aux bénévoles intéressés pour la rejoindre, ainsi qu'à de nouveaux lecteurs pour faire vivre la bibliothèque municipale.

Prière de s'adresser à la bibliothèque, aux heures d'ouverture au public : actuellement le lundi, de 17 H30 à 19H00, ou à sa responsable, Mlle Murielle BURGER (tél. 03 89 71 64 59, après 18H00). N'hésitez pas... Merci.